



## 1.1. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

### 1.1.1. Normes comptables applicables :

Le Groupe BMCE Bank a adopté les normes internationales d'information financière IFRS depuis l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2008, avec un bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Les comptes consolidés du Groupe BMCE BANK sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été approuvées au sein de l'IASB.

Le groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB lorsque l'application rétrospective est autorisée.

Normes IFRS et interprétations IFRIC applicables par le Groupe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013

Normes ou interprétations	Dates de publication par l'IASB	date d'application par l'IASB
Amendements à IAS 1 "présentation des autres éléments du résultat global"	16-juin-11	01-juil-12
Amendements IAS 19 "Avantages au personnel"	16-juin-11	01-janv-13
IFRS 13 "Evaluation de la juste valeur"	12-mai-11	01-janv-13
IFRS 10 "Etats financiers consolidés"	12-mai-11	01-janv-13
IFRS 11 "Partenariats"	12-mai-11	01-janv-13
IFRS 12 "Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités"	12-mai-11	01-janv-13

Suite à l'entrée en vigueur de manière rétrospective des amendements de la norme IAS 19R, le Groupe a opté pour la publication d'informations comparatives sur une seule année en application des améliorations annuelles – cycle 2009-2011 publiées par l'IASB.

### 1.1.2. Principes de consolidation

#### a. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le groupe détient des participations directes ou indirectes.

Le groupe BMCE Bank intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

- Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0.5% du total du bilan de l'entité mère ;
- La situation nette de la filiale est supérieure à 0.5% de la situation nette de l'entité mère ;
- Les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0.5% des produits bancaires de l'entité mère.
- Seuils « cumulatifs » qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

#### b. Les méthodes de consolidation

Le niveau d'intégration, (une intégration globale ou une mise en équivalence) varie respectivement selon que le groupe exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Au 31 décembre 2013, aucune filiale du groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

#### c. Les règles de consolidation

Les États financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

#### Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié.

#### Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe BMCE Bank sont établis en dirham. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

#### d. Regroupement d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

##### Coût d'un regroupement d'entreprise

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

##### Affectation du coût de regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

Le Groupe affecte, à la date d'acquisition, le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence positive entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau de l'écart d'acquisition.

##### Ecart d'acquisition

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est comptabilisé à l'actif. Il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le Groupe pratique, à partir de 2012, la méthode du « Goodwill complet » pour les nouvelles acquisitions. Cette méthode consiste à déterminer l'écart d'acquisition sur la base de l'excédent du prix du regroupement d'entreprises et du montant des intérêts minoritaires sur la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Il est à noter que le Groupe n'a pas retraité les regroupements d'entreprises intervenus antérieurement au 01/01/2008, date de la première transition, selon la norme IFRS 3 et ce en application de l'exemption offerte par l'IFRS 1.

##### Evaluation de l'écart d'acquisition

Après sa comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, des tests de dépréciation doivent être réalisés lorsqu'apparaît un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an, pour vérifier que les écarts d'acquisition constatés pour chaque UGT n'ont pas lieu d'être dépréciés.

Au 31 décembre 2013, le groupe a effectué des tests de dépréciation pour s'assurer que la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie est toujours inférieure à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

La juste valeur, étant le montant auquel on pourrait raisonnablement s'attendre pour la vente d'une UGT, à des conditions normales de marché.

La valeur d'utilité est basée sur une estimation des cash flows actualisés générés par l'activité dans le cadre de son exploitation par la banque :

- Si la valeur recouvrable de la filiale est supérieure à celle comptable, alors il n'y a pas lieu de constater d'impairment ;
- Dans le cas contraire, la différence est constatée en charge d'impairment. Elle sera en priorité allouée à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs sur la base d'un prorata.

La banque a utilisé différentes méthodes pour la valorisation de la valeur d'utilité des UGT, selon les critères de chaque filiale. Ces méthodes se sont basées sur des hypothèses et estimations :

- L'approche par les revenus, communément appelée « Discounted Dividend Model », qui est une méthode classique dans le secteur bancaire. La mise en œuvre de cette méthode repose sur le business plan de la filiale et valorise ainsi cette dernière par le biais de la valeur actuelle des flux de dividendes futurs. Ces flux seront actualisés au coût des fonds propres.
- La méthode des « Discounted Cash flows » est une méthode traditionnelle pour l'évaluation des firmes dans le secteur des services. Elle se base sur l'actualisation des flux de trésorerie disponibles au coût moyen pondéré du capital.

#### Acquisitions successives

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée, le Groupe ne calcule pas un écart d'acquisition complémentaire sur les acquisitions successives après la prise de contrôle initiale.

En particulier, en cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt dans une entité déjà consolidée par intégration globale, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêts et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées part du groupe.

### 1.1.3. Actifs et passifs financiers

#### a. Prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origine directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### b. Titres

##### Catégories de titres

Les titres détenus par le Groupe peuvent être classés en trois catégories.



www.bmcebank.ma

# BMCE BANK

## EXTRAIT DES NORMES ET PRINCIPES

### COMPTABLES APPLIQUES PAR

#### LE GROUPE

#### **Actifs financiers à la valeur de marché par résultat**

Cette catégorie regroupe les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués à leur juste valeur en date de clôture et portés au bilan dans la rubrique « actifs ou passifs à la juste valeur par résultat ». Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat de la période dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Il est à signaler que le Groupe n'a pas désigné dès l'origine des actifs et passifs financiers non dérivés à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat conformément à l'option offerte par l'IAS 39.

#### **Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance**

La catégorie des « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » comprend les titres à revenu fixe ou déterminable, et assortis d'une maturité fixe, que le Groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance.

Ils sont évalués après leur acquisition au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres ainsi que les frais d'acquisition des titres s'ils sont significatifs. Ils peuvent faire l'objet, le cas échéant, de dépréciations en cas de défaillance de l'émetteur. Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

#### **Actifs financiers disponibles à la vente**

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des deux catégories précédentes.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, frais de transaction inclus lorsque ces derniers sont significatifs. En date d'arrêt, ils sont évalués à leur valeur de marché et les variations de celle-ci, présentées sous une rubrique spécifique des capitaux propres. Lors de la cession des titres, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ». Il en est de même en cas de dépréciation.

Les revenus comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur les titres à revenu fixe de cette catégorie sont présentés dans l'agrégat « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

#### **Acquisitions et cessions temporaires**

##### **Opérations de pension**

Les titres faisant l'objet d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur poste d'origine.

L'obligation de restituer les sommes encaissées est inscrite en Dettes au passif du Bilan.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. Le droit à restitution des sommes délivrées par le Groupe est inscrit à l'actif du bilan en « prêts et créances ».

##### **Opérations de prêts et emprunts de titres**

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres donnent lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés en contrepartie d'une dette au passif.

#### **Date de comptabilisation des opérations sur titres**

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

#### **c. Opérations en devises**

##### **Actifs et passifs monétaires libellés en devises**

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

#### **d. Dépréciation et restructuration des actifs financiers**

##### **Dépréciations sur prêts et créances et sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, dépréciations sur engagements de financement et de garantie**

A chaque date de clôture, le Groupe détermine s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur valeur ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable.

Le groupe apprécie en premier lieu si des indications objectives de dépréciation existent individuellement, pour des actifs individuellement significatifs, de même que individuellement ou collectivement, pour des actifs financiers qui ne sont pas individuellement significatifs.

Si le Groupe détermine qu'il n'existe pas d'indications objectives de dépréciation pour un actif financier considéré individuellement, significatif ou non, il inclut cet actif dans un Groupe d'actifs financiers représentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et les soumet collectivement à un test de dépréciation.

Au niveau individuel, constitue notamment une indication objective de perte de valeur toute donnée observable afférente aux événements suivants :

- L'existence d'impayés ;
- La connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté ;
- Les concessions consenties aux termes des crédits, qui ne l'auraient pas été en l'absence de difficultés financières de l'emprunteur.

La dépréciation est mesurée comme la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des composantes jugées recouvrables (principal, intérêts, garanties...).

Le Groupe répartit le portefeuille des créances douteuses comme suit :

Créances individuellement significatives : Revue individuelle de chacun des dossiers pour estimer les flux de recouvrement et les positionner dans le temps. La dépréciation en IFRS correspond à la différence entre l'encours débiteur et la somme des recouvrements attendus actualisés

Les créances non individuellement significatives : La population non couverte de manière individuelle fait l'objet d'une segmentation en classes homogènes de risque et fait l'objet d'un traitement suivant un modèle statistique, fondé sur des données historiques, des flux de recouvrement par année de déclassement approprié à chaque classe homogène des risques.

#### **Les contreparties ne représentant pas des indicateurs de dépréciation**

Ces créances font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes, fondé sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt. Cette analyse permet d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille.

Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

L'exercice du jugement expérimenté des métiers ou de la Direction des Risques peut conduire le Groupe à constater des dépréciations collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels, le Groupe établit dans ce sens des watch list qui représentent la liste des comptes à risque.

Les dotations et reprises des dépréciations de valeur des actifs sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque » tandis que la reprise dans le temps des effets de l'actualisation constitue la rémunération comptable des créances dépréciées et est enregistrée en intérêts et produits assimilés au compte de résultat.

#### **Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente**

Les « Actifs financiers disponibles à la vente », essentiellement composés d'instruments de capitaux propres, sont dépréciés par contrepartie du compte de résultat lorsqu'existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition.

Le Groupe a défini deux critères de dépréciation non cumulatifs pour les instruments de capitaux propres inscrits au niveau des actifs financiers disponibles à la vente, l'un fondé sur la baisse significative du cours du titre en considérant comme significative une baisse du cours supérieure à 40 % de la valeur d'acquisition, un autre fondé sur la baisse durable à travers l'observation d'une moins-value latente sur une année.

Pour les instruments cotés sur un marché actif, la dépréciation est déterminée sur la base du cours coté, pour les instruments non cotés sur la base de la valeur de modèle.

La dépréciation des instruments de capitaux propres est enregistrée au sein du produit net bancaire sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. En outre, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation reconnue en résultat.

Pour les instruments de dettes, la dépréciation se fait de la même manière que les prêts et créances, soit une dépréciation sur base individuelle en cas d'indices de dépréciation durable et sur base collective en l'absence d'indices de dépréciation.

Compte tenu de la nature du portefeuille, le groupe n'est pas concerné par la dépréciation des instruments de dette.



## Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur d'un actif classé dans la catégorie « Prêts et créances » se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, et telle qu'il en résulte une moindre obligation du client, mesurée en valeur actuelle, à l'égard du Groupe par rapport aux termes et conditions de la transaction avant restructuration.

Au moment de la restructuration, l'actif restructuré fait l'objet d'une décote pour amener sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus.

La modification à la baisse de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :

- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au taux d'intérêt effectif.
- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au taux d'intérêt effectif La décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie du résultat, les amortissements seront ensuite comptabilisés en produits en PNB.

## e. Dettes émises représentées par un titre

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Il s'agit pour le Groupe des certificats de dépôts émis par les banques du Groupe notamment BMCE BANK et BANK OF AFRICA ainsi que les bons de sociétés de financement émis par MAGHREBAIL et SALAFIN.

## f. Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société mère BMCE BANK SA et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Au 31 décembre 2013, les actions propres détenues par la filiale Salafin ont été éliminées des capitaux propres consolidés.

## g. Instruments dérivés

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêt, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

Ces dérivés sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

## h. Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Sont évalués à la juste valeur les actifs financiers des catégories « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « actifs financiers disponibles à la vente »

La juste valeur retenue dans un premier temps correspond au prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif.

En l'absence d'un marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation (modèles internes d'évaluation présentés dans la note 4.15 sur la juste valeur).

Celles-ci, intègrent, en fonction de l'instrument financier, l'utilisation de données issues de transactions récentes effectuées dans des conditions de concurrence normale, de juste valeur d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux ou de valeur comptables réévaluées.

Le caractère actif d'un marché s'apprécie par la disponibilité régulière des cours des instruments financiers et l'existence de transactions réelles intervenant dans des conditions de concurrence normale.

L'appréciation du caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, de la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

## i. Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour la comptabilisation des revenus et charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

## j. Coût du risque

La rubrique Coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques notamment les risques opérationnels.

## k. Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

### 1.1.4. Immobilisations

#### a. Immobilisations Corporelles:

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour l'évaluation des immobilisations.

Il est à signaler, qu'en application de l'option accordée par IFRS 1, le Groupe a choisi d'évaluer certaines immobilisations corporelles à la date de transition à leur juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date.

Le coût d'entrée des immobilisations intègre les frais d'emprunt supportés à l'occasion en respect de la norme IAS 23.

Dès qu'elles sont aptes à être utilisées, les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Compte tenu de la nature des immobilisations du Groupe BMCE Bank, le Groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle sauf pour le matériel de transport détenu par la filiale LOCASOM.

En effet, les autres actifs du Groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

Cette valeur résiduelle vient en déduction de la base amortissable.

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le groupe est la reconstitution du coût historique amorti par composants en appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du groupe BMCE Bank.

## Matrice de décomposition retenue par BMCE BANK

	Immeubles Sièges		Immeubles autres que sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
Structure, gros œuvres	80	55%	80	65%
Façade	30	15%		
Installations générales techniques	20	20%	20	15%
Agencements	10	10%	10	20%

## Pertes de valeur

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) comme indicateur de dépréciation.

## b. Immeubles de placement

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

Le groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

Le Groupe BMCE Bank a opté pour la méthode du coût pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

## c. Immobilisations incorporelles

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

L'évaluation postérieure se fait au coût amorti, l'immobilisation est alors comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le mode d'amortissement retenu traduit le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur sont appréciés à chaque clôture.

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le groupe considère que la notion de valeur résiduelle n'est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence aucune valeur résiduelle n'est retenue.

### 1.1.5. Contrats de location

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.



## a. La société du Groupe est le bailleur du contrat de location

### Contrats de location-financement

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

### Contrats de location simple

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

## b. La société du Groupe est le preneur du contrat de location

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

### Contrats de location financement

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat.

En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

### Contrats de location simple

Le bien n'est pas comptabilisé à l'actif du preneur. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont enregistrés dans le compte de résultat linéairement sur la période de location.

## 1.1.6. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouverte principalement par le biais d'une transaction de vente que par l'utilisation continue.

Le Groupe ne dispose pas au 31 décembre 2013 d'actifs détenus en vue de la vente ou des activités abandonnées.

## 1.1.7. Avantages au personnel

### Classification des avantages au personnel

#### a. Avantages à court terme

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.

#### b. Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.

#### c. Postérieurs à l'emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

Pour le groupe, l'indemnité de fin de carrière rentre dans la catégorie des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies : il s'agit d'une prime octroyée lors du départ en retraite et qui dépend de l'ancienneté.

#### d. Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté.

Pour le groupe, la médaille du travail rentre dans la catégorie des avantages à long terme : il s'agit d'indemnités versées aux salariés lorsqu'ils atteignent 6 niveaux d'anciennetés compris entre 15 et 40 ans.

#### e. Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

Principes d'évaluation et de comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres avantages à long terme

#### a. Méthode d'évaluation

L'évaluation de l'engagement est réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées (« projected unit credit » préconisée par la norme IAS 19. Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la société est constitué de la somme des engagements individuels.

Selon cette méthode, la valeur actuarielle des prestations futures est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de la probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.

L'engagement représente la valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la valeur actuarielle des prestations futures le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations futures sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

#### b. Principes de comptabilisation

Une provision est comptabilisée au passif du bilan en provision pour couvrir l'intégralité des engagements.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation...) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture...) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes).

En application de l'amendement de la norme IAS 19R, ces écarts actuariels ne sont plus amortis et sont comptabilisés directement dans les gains et pertes latents.

Le coût des services passés est étalé sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La charge annuelle comptabilisée en Frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

- les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;
- le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;
- le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;
- l'effet des réductions et liquidations de régimes

## 1.1.8. Paiement à base d'actions

Le Groupe offre à ses salariés la possibilité de participer à des augmentations de capital dans le cadre de plans d'attribution d'actions.

Des actions nouvelles sont alors proposées avec une décote liée à une période d'incessibilité des actions souscrites.

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de performance relative de l'action BMCE BANK sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

## 1.1.9. Provisions de passif

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

3 critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

- obligation actuelle envers un tiers.
- Probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation.
- fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

## 1.1.10. Impôt exigible et différé :

L'impôt exigible est calculé sur la base des règles et taux appliqués dans les pays d'implantation du Groupe.



“L'impôt différé est comptabilisé lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales”.

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer. Il est reconnu pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ou la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur. Il est constaté pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Le Groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement est appréhendée par les business plans des sociétés concernées.

### 1.1.11. Tableau des flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générées par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

### 1.1.12. Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers du Groupe exige des responsables des métiers et des fonctions, la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les états financiers.

Les estimations ayant un effet significatif sur les comptes concernent principalement :

- Les dépréciations (individuelles et collectives) opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire ;

Par ailleurs, d'autres estimations sont effectuées par le management et concernent essentiellement :

- Les tests de dépréciation effectués sur les écarts d'acquisition ;
- Les provisions pour les avantages au personnel ;
- La détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

## BILAN

En milliers de DH

ACTIF IFRS	2013	2012*
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	11 939 091	9 922 200
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	28 223 948	34 244 677
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers disponibles à la vente	3 319 804	2 795 923
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	18 145 727	21 396 946
Prêts et créances sur la clientèle	149 374 957	138 808 778
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements détenus jusqu'à leur échéance	12 536 742	10 518 941
Actifs d'impôt exigible	92 432	
Actifs d'impôt différé	257 635	309 870
Comptes de régularisation et autres actifs	4 317 433	4 938 775
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	472 624	406 928
Immeubles de placement	947 602	614 160
Immobilisations corporelles	5 465 769	5 131 528
Immobilisations incorporelles	770 522	751 455
Écarts d'acquisition	832 470	832 470
<b>TOTAL ACTIF IFRS</b>	<b>236 696 756</b>	<b>230 888 507</b>

\*Montant retraité par rapport aux états financiers publiés en 2012, suite à l'entrée en vigueur des amendements de la norme IAS 19 qui s'appliquent de façon rétrospective. La rubrique impactée est les actifs d'impôts différés pour -1 MMAD.

En milliers de DH

PASSIF IFRS	2013	2012*
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	68 253	67 382
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	2 437 494	1 614
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	35 068 715	34 228 166
Dettes envers la clientèle	148 790 337	144 650 757
Titres de créance émis	12 451 775	14 014 898
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	94 368	36 296
Passifs d'impôt différé	989 759	983 149
Comptes de régularisation et autres passifs	11 380 363	13 210 125
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	456 573	520 590
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	5 815 661	4 760 333
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>217 553 298</b>	<b>212 473 310</b>
Capital et réserves liées	12 104 778	11 981 368
Réserves consolidées		
--- Part du groupe	1 456 083	1 276 693
--- Part des minoritaires	3 612 458	3 516 000
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	107 914	81 912
Gains ou pertes latents ou différés, part des minoritaires	-17 778	-18 970
Résultat net de l'exercice		
--- Part du groupe	1 230 796	921 885
--- Part des minoritaires	649 807	656 309
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS</b>	<b>19 143 458</b>	<b>18 415 197</b>
<b>TOTAL PASSIF IFRS</b>	<b>236 696 756</b>	<b>230 888 507</b>

Montant retraité par rapport aux états financiers publiés en 2012, suite à l'entrée en vigueur des amendements de la norme IAS 19 qui s'appliquent de façon rétrospective. Les rubriques impactées sont les provisions pour -2.6 MMAD, Les réserves de consolidation pour +7 MMAD, les gains et pertes latents pour -4.2 MMAD et le résultat net pour -1.2 MMAD

## ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	2013	2012*
<b>Résultat net</b>	<b>1 880 603</b>	<b>1 578 193</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat</b>	<b>12 379</b>	<b>4 638</b>
Écarts de conversion	-3 039	1 689
Actifs financiers disponibles à la vente	15 418	2 949
--- Ecarts de réévaluation	15 418	2 949
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat</b>	<b>14 817</b>	<b>-4 218</b>
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	14 817	-4 218
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE		
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>27 195</b>	<b>420</b>
<b>Résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>1 907 798</b>	<b>1 578 613</b>
Part du groupe	1 256 799	921 609
Part des intérêts minoritaires	650 999	657 004

\*Montant retraité par rapport aux états financiers publiés en 2012, suite à l'entrée en vigueur des amendements de la norme IAS 19 qui s'appliquent de façon rétrospective. Les rubriques impactées sont le résultat net pour -1.2 MMAD, les écarts actuariels sur les régimes à prestations définies pour -4.2 MMAD.

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES IFRS CONSOLIDÉS

En milliers de DH

	2013	2012*
Intérêts et produits assimilés	11 446 765	10 822 706
Intérêts et charges assimilés	-4 801 885	-4 579 824
<b>MARGE D'INTERETS</b>	<b>6 644 880</b>	<b>6 242 882</b>
Commissions perçues	2 206 721	1 846 607
Commissions services	-459 319	-320 911
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>1 747 402</b>	<b>1 525 696</b>
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	798 364	651 021
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	162 635	150 157
<b>RÉSULTAT DES ACTIVITÉS DE MARCHÉ</b>	<b>960 999</b>	<b>801 178</b>
Produits des autres activités	896 079	781 350
Charges des autres activités	-358 334	-333 330
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>9 891 026</b>	<b>9 017 776</b>
Charges générales d'exploitation	-5 300 375	-4 862 579
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-654 657	-573 940
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>3 935 994</b>	<b>3 581 257</b>
Coût du risque	-1 295 268	-1 107 613
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>2 640 726</b>	<b>2 473 644</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	69 089	65 770
Gains ou pertes nets sur autres actifs	12 207	-390 484
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>2 722 022</b>	<b>2 148 930</b>
Impôts sur les bénéfices	-841 419	-570 737
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>1 880 603</b>	<b>1 578 193</b>
Résultat Hors Groupe	649 807	656 309
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>1 230 796</b>	<b>921 885</b>
Résultat par Action (EN MAD)	6,9	5,1
Résultat dilué par Action (EN MAD)	6,9	5,1

\*Montant retraité par rapport aux états financiers publiés en 2012, suite à l'entrée en vigueur des amendements de la norme IAS 19 qui s'appliquent de façon rétrospective. Les rubriques impactées sont : les charges générales d'exploitation pour -2 MMAD et les impôts sur le résultat pour 0.7 MMAD.

47, rue Abd Ben Abdouh  
20 000 Casablanca  
Maroc

37, Boulevard Abdelatif Bankoudour  
20 000 Casablanca  
Maroc

**GRUPE BANQUE MAROCAINE DU COMMERCE EXTERIEUR**  
**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE**  
**PERIODE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2013**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur et ses filiales (Groupe BMCE Bank) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme de la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 19.143.458, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 1.880.603.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières, il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe BMCE Bank arrêtés au 31 décembre 2013, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 21 mars 2014

**Les Commissaires aux Comptes**



# BMCE BANK

## EXTRAIT DES NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EN NORMES IFRS

www.bmcebank.ma

### VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux Propres Part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2011 corrigés</b>	<b>1 719 634</b>	<b>8 731 500</b>		<b>1 895 284</b>	<b>82 186</b>	<b>12 428 604</b>	<b>3 956 693</b>	<b>16 385 297</b>
Changeement de méthodes comptables								
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2011 corrigés</b>	<b>1 719 634</b>	<b>8 731 500</b>		<b>1 895 284</b>	<b>82 186</b>	<b>12 428 604</b>	<b>3 956 693</b>	<b>16 385 297</b>
Opérations sur capital	75 000	1 455 234		151 846		1 682 080	45 587	1 727 667
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-530 954		-530 954	-329 259	-860 213
<b>Résultat de l'exercice</b>				<b>921 884</b>		<b>921 884</b>	<b>656 309</b>	<b>1 578 193</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)					2 254	2 254	695	2 949
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (C)					1 689	1 689		1 689
Avantages au personnel					-4 218	-4 218		-4 218
<b>Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)</b>					<b>-275</b>		<b>695</b>	<b>420</b>
Variation de périmètre								
Divers (*)				-251 218		-251 218	-187 508	-438 726
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2012 corrigés</b>	<b>1 794 634</b>	<b>10 186 734</b>		<b>2 191 425</b>	<b>81 911</b>	<b>14 254 704</b>	<b>4 153 339</b>	<b>18 408 043</b>
Changeement de méthodes comptables								
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2012 corrigés</b>	<b>1 794 634</b>	<b>10 186 734</b>		<b>2 191 425</b>	<b>81 911</b>	<b>14 254 704</b>	<b>4 153 339</b>	<b>18 408 043</b>
Opérations sur capital		122 810		-122 810				
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres			-35 727			-35 727		-35 727
Dividendes				-592 198		-592 198	-343 582	-935 781
<b>Résultat de l'exercice</b>				<b>1 230 796</b>		<b>1 230 796</b>	<b>649 807</b>	<b>1 880 603</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (E)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (F)					14 226	14 226	1 192,00	15 418
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (G)					-3 039	-3 039		-3 039
IAS 19 R					14 817	14 817		14 817
<b>Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)</b>					<b>26 003</b>	<b>26 003</b>	<b>1 192</b>	<b>27 195</b>
Variation de périmètre								
Divers (*)				-36 716		-36 716	-167 092	-203 807
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2013</b>	<b>1 794 634</b>	<b>10 309 544</b>	<b>-35 727</b>	<b>2 722 605</b>	<b>107 914</b>	<b>14 898 971</b>	<b>4 244 486</b>	<b>19 143 457</b>

### TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En milliers de DH

	2013	2012
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>2 722 022</b>	<b>2 148 932</b>
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	3 380 727	3 054 760
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	35 273	109 300
+/- Dotations nettes aux provisions	927 426	665 231
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-69 089	-55 215
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-1 008 589	-990 901
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		
+/- Autres mouvements	-61 503	197 385
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>3 204 245</b>	<b>2 980 559</b>
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	3 464 610	13 027 531
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-11 587 602	-14 814 540
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	4 993 174	-2 343 396
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-2 839 357	3 581 880
- Impôts versés	-636 635	-602 893
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>-6 605 810</b>	<b>-1 151 418</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>	<b>-679 544</b>	<b>3 978 073</b>
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-997 292	-1 093 317
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-174	-286
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-1 502 270	-528 089
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-2 499 736</b>	<b>-1 621 692</b>
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	612 593	1 096 982
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 940 935	1 949 786
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>2 553 528</b>	<b>3 046 768</b>
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie</b>	<b>71 311</b>	<b>57 761</b>
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>-554 441</b>	<b>5 460 910</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>16 098 911</b>	<b>10 638 001</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	9 854 817	6 391 957
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	6 244 094	4 246 044
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>15 544 470</b>	<b>16 098 911</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	11 870 837	9 854 817
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	3 673 632	6 244 094
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>-554 441</b>	<b>5 460 910</b>

### MARGE D'INTERETS

En milliers de DH

	2013			2012		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>8 954 357</b>	<b>3 021 109</b>	<b>5 933 248</b>	<b>8 581 131</b>	<b>2 818 182</b>	<b>5 762 949</b>
Comptes et prêts/emprunts	8 400 936	2 944 638	5 456 298	7 991 041	2 702 532	5 288 509
Opérations de pensions		76 471	-76 471		115 650	-115 650
Opérations de location-financement	553 421		553 421	590 090		590 090
<b>Opérations interbancaires</b>	<b>711 218</b>	<b>939 670</b>	<b>-228 452</b>	<b>730 430</b>	<b>1 018 766</b>	<b>-288 336</b>
Comptes et prêts/emprunts	436 721	905 634	-468 913	487 627	969 104	-481 477
Opérations de pensions	274 497	34 036	240 461	242 803	49 662	193 141
<b>Emprunts émis par le Groupe</b>						
Instruments de couverture de résultats futurs						
<b>Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux</b>						
<b>Portefeuille de transactions</b>	<b>1 047 357</b>	<b>841 106</b>	<b>206 251</b>	<b>841 682</b>	<b>742 876</b>	<b>98 806</b>
Titres à revenu fixe	1 047 357	566 320	481 037	841 682	525 899	315 783
Opérations de pensions						
Prêts/emprunts						
Dettes représentées par un titre		274 786	-274 786		216 977	-216 977
<b>Actifs disponibles à la vente</b>						
<b>Actifs détenus jusqu'à échéance</b>	<b>733 833</b>		<b>733 833</b>	<b>669 463</b>		<b>669 463</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS OU ASSIMILES</b>	<b>11 446 765</b>	<b>4 801 885</b>	<b>6 644 880</b>	<b>10 822 706</b>	<b>4 579 824</b>	<b>6 242 882</b>

### RESULTAT PAR SECTEUR OPERATIONNEL

En milliers de DH

	2013						2012					
	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total
Marge d'intérêt	2 932 463	24 633	590 258	-20 676	3 118 202	6 644 880	2 757 212	15 497	591 988	-6 771	2 884 956	6 242 882
Marge sur commission	739 946	112 448	12 134		882 874	1 747 402	701 661	105 417	2 727		715 891	1 525 696
Produits nets bancaires	4 347 720	217 269	611 901	158 965	4 555 171	9 891 026	4 019 818	2 11 639	621 378	149 712	4 015 229	9 017 776
Charge générale d'exploitation et dotations aux amortissements	-2 689 721	-195 077	-185 616	-99 329	-2 785 289	(5 955 032)	-2 566 347	-208 723	-155 289	-80 480	-2 425 680	(5 436 519)
Résultat Brut d'Exploitation	1 658 000	22 192	426 284	59 637	1 769 881	3 935 994	1 453 591	2 916	466 089	69 112	1 589 549	3 581 257
Charge ou Produit d'Impôt sur le résultat	-359 011	-22 977	-104 947	-7 388	-347 096	(841 419)	-238 789	-19 326	-101 087	-8 728	-202 807	(570 737)
Résultat Part du Groupe	441 056	66 429	119 847	29 470	573 994	1 230 796	284 678	43 573	114 449	26 437	452 748	921 885

### ACTIFS ET PASSIFS PAR SECTEUR OPERATIONNEL

	2013						2012					
	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total
Total bilan	161 135 143	362 570	14 602 647	192 495	60 403 901	236 696 756	160 440 609	370 334	14 060 259	170 881	55 846 424	230 888 507
Éléments d'actif												
Actifs disponibles à la vente	1 417 723	109 504	14 713	22 763	1 755 101	3 319 804	1 312 325	101 008	5 711	25 440	1 351 439	2 795 923
Prêts et créances sur la clientèle	102 077 895	273	13 781 855		33 514 934	149 374 957	95 425 585	5 824	13 185 602		30 191 767	138 808 778
Actifs financiers évalués à la juste valeur	27 649 487	47 963	48		526 450	28 223 948	33 641 060	29 506	26 909		547 202	34 244 677
Placements détenus jusqu'à échéance	2 523 427		27		10 013 288	12 536 742	1 790 606		27		8 728 308	10 518 941
Éléments du passif												
Dettes envers la clientèle	102 358 798	6 204	1 240 940		45 184 395	148 790 337	102 081 985		1 184 435		41 384 337	144 650 757
Fonds Propres	13 839 405	137 808	1 188 659	(82 799)	4 060 385	19 143 458	13 569 094	104 114	1 213 349	(97 626)	3 626 266	18 415 197

### GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

En milliers de DH

	2013	2012
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation		
Plus-values de cession		
Moins-value de cession		
<b>Titres de capitaux propres consolidés</b>		
Plus-values de cession		
Moins-value de cession		
Autres (*)	12 207	-390 484
<b>GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS</b>	<b>12 207</b>	<b>-390 484</b>

### COMMISSIONS NETTES

En milliers de DH

	2013			2012		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Commissions nettes sur opérations</b>	<b>919 514</b>	<b>201 866</b>	<b>717 648</b>	<b>741 051</b>	<b>195 633</b>	<b>545 418</b>
- avec les établissements de crédit						
- avec la clientèle	291 378		291 378	267 891		267 891
- sur titres	150 146	159 370	-9 224	146 743	125 284	21 459
- de change	477 990	42 496	435 494	326 417	70 349	256 068
- sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan						
<b>Prestation de services bancaires et financiers</b>	<b>1 287 207</b>	<b>257 453</b>	<b>1 029 754</b>	<b>1 105 556</b>	<b>125 278</b>	<b>980 278</b>
Produits nets de gestion d'OPCVM						
Produits nets sur moyen de paiement	281 374	42 222	239 152	249 979	43 237	206 742
Assurance						
Autres	1 005 833	215 231	790 602	855 577	82 041	773 536
<b>PRODUITS NETS DE COMMISSIONS</b>	<b>2 206 721</b>	<b>459 319</b>	<b>1 747 402</b>	<b>1 846 607</b>	<b>320 911</b>	<b>1 525 696</b>

### COUT DU RISQUE DE LA PERI



# BMCE BANK

## EXTRAIT DES NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EN NORMES IFRS

www.bmcebank.ma

### EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATEGIES DE COUVERTURE MISSION & ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES

Dans le cadre des missions du Conseil d'Administration portant sur la maîtrise des risques associés aux activités de la Banque, l'examen des systèmes mis en œuvre par la Direction Générale afin de gérer ces risques et ce, garantissant le respect des exigences applicables liées à la réglementation, aux sociétés, aux valeurs mobilières et aux autres obligations légales, BMCE Bank a mis en place un dispositif de gestion des risques reposant sur plusieurs instances de gouvernance, d'une part, et des instances de gestion courante, d'autre part.

Sont ainsi impliqués dans la gestion et surveillance des risques de la Banque et du Groupe, le CACI Banque et le CACI Groupe, le Comité de Surveillance des Risques, le Comité de Direction Générale, les Comités Seniors de Crédit, outre le Comité de Déclassement, le Comité ALCO, le Comité Risques Groupe qui traite des risques de crédit, marché et opérationnel.

Par ailleurs, le Contrôle Général Groupe est mandaté pour diligenter deux missions d'inspection et d'audit dans les différentes entités opérationnelles aussi bien au Maroc qu'à l'étranger.

Le Pôle Risques Groupe, à travers le Management des Risques Maroc et consolidation, le Management des Risques à l'International et l'Analyse et suivi des engagements, assure, d'une part, la surveillance des risques supportés par les entités du Groupe et, d'autre part, examine les modalités d'octroi de lignes de crédit. La mission du Pôle Risques Groupe est de parvenir à la maîtrise des risques contribuant activement à :

- La définition de la politique des risques du Groupe BMCE Bank ;
- La mise en place d'un système de contrôle des risques ;
- La définition et la gestion des processus de prise et de suivi des engagements.

### RISQUE DE CREDIT

Le risque de crédit est le risque de non remboursement par des clients de leurs obligations envers la Banque en intégralité et dans les délais impartis, et qui pourrait entraîner une perte financière pour la Banque. C'est la catégorie de risque la plus large et qui peut être corrélée à d'autres catégories de risque.

#### Dispositif de Décision

La procédure d'octroi de crédit mise en œuvre au sein de BMCE Bank s'articule autour de deux approches :

- Une approche standardisée, pour les produits communs destinés aux particuliers, qui repose sur deux piliers :
  - L'utilisation d'une fiche d'auto-contrôle qui formate les critères d'acceptation, sur la base desquels l'évaluation des risques est menée. Cette fiche d'auto-contrôle reprend les conditions du crédit et vérifie la conformité et le respect des normes de crédit ;
  - Un système de délégation qui désigne les niveaux de pouvoirs des autorisations d'attribution de crédit. Il permet d'assurer la conformité des décisions prises au processus de crédit et l'intégrité de la personne délégataire. Chaque demande de prêt transite par toutes les entités subordonnées jusqu'à son octroi par l'entité titulaire de la demande en question.
- Une approche individuelle, en fonction des spécificités et des besoins des entreprises, qui repose sur trois principes directeurs :
  - La gestion du portefeuille de crédit qui permet au Senior Management de détenir suffisamment d'informations pour évaluer le profil de risque de client ;
  - La délégation du pouvoir d'approbation à des individus intuitu personae sur la base de leur expérience, jugement, compétence, et formation professionnelle ;
  - L'équilibre des pouvoirs, les facilités étant accordées sur la base du jugement d'au moins trois personnes "Troika".

Pour certains niveaux de risques, l'approbation du Comité Senior de Crédit ou du Président de la Banque doit être sollicitée. A noter également qu'un contrôle autonome de la qualité du crédit et du respect des procédures est assuré par le Contrôle Général Groupe.

Parallèlement, le Pôle Risques Groupe veille de manière autonome et poursuit le maintien de la qualité de gestion des risques et le respect des règles et procédures internes.

Le niveau d'approbation requis est généralement déterminé par le montant agrégé des facilités proposées au client, le rating du client, les crédits nécessitant l'approbation d'un spécialiste sectoriel, les crédits jouissant de garanties sûres, la maturité de la facilité.

La mise en place de la Régionalisation au sein de BMCE Bank a été accompagnée d'une évolution du schéma délégataire afin d'y intégrer la nouvelle dimension régionale, à travers l'attribution de délégations de pouvoir aux régions et l'instauration d'un comité de crédit régional.

#### Diversification du Portefeuille

La diversification du portefeuille de crédit demeure une préoccupation permanente de la politique de risque de la Banque. Les éventuelles concentrations par contrepartie ou par secteur font l'objet d'un examen régulier donnant lieu le cas échéant à des actions correctives permettant une gestion dynamique de l'exposition de la Banque.

A ce propos, des limites de concentration ont été instaurées portant sur les secteurs d'activité. Des reportings réguliers sont adressés à Bank Al-Maghrib, notamment celui du coefficient de division des risques.

#### Dispositif de Surveillance du Risque Crédit

Le Pôle Risques Groupe via l'entité en charge des Risques de Crédit Groupe assure, au niveau du Groupe BMCE Bank, des missions de :

- Prévention des risques de crédit ;
- Contribution à la politique globale de crédit ;
- Surveillance permanente des risques de crédit.

Dans le cadre de l'exercice de cette fonction, cette entité est amenée à :

- Surveiller la régularité des engagements ;
- Détecter les créances présentant des signes de faiblesse persistants ;
- Suivre avec le réseau l'évolution des principaux risques ;
- Déterminer les dossiers éligibles au déclassement au regard de la réglementation en vigueur régissant les créances en souffrance.

#### Créances en Souffrance

Une revue exhaustive du portefeuille de la Banque est effectuée mensuellement à l'aide d'un état des comptes à risques conçu par référence aux critères de classifications des créances en souffrance institués par la circulaire n°19 de BAM, ainsi qu'à d'autres critères de sécurité complémentaires retenus par la Banque.

#### Dispositif de Notation Interne

Concernant le projet notation interne hors Retail, le déploiement de l'outil de notation interne FACT a été généralisé. Des formations ont été dispensées à l'ensemble des acteurs du réseau.

Le projet de Scoring pour le segment clientèle Retail se poursuit. Une première grille de score pour les crédits à la consommation a été mise en production au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2013. D'autres grilles et systèmes décisionnels sont en cours d'implémentation.

Ces projets qui s'inscrivent dans le cadre du périmètre Groupe BMCE Bank (y compris les filiales locales) ont pour objectif d'ancrer opérationnellement la notation interne et le scoring Retail dans les processus Métiers de la Banque et de ses filiales (exemple : utilisation de la notation pour le système de délégation, la tarification, le ciblage commercial et marketing) en facilitant par ailleurs la prise de décision d'octroi de crédit.

### RISQUE DE MARCHE

Les risques de marché sont définis comme les risques de pertes sur des positions de bilan et de hors bilan à la suite de variations des prix du marché, ils recouvrent :

- Le risque de taux d'intérêt ;
- Le risque sur titre de propriété ;
- Le risque de change ;
- Le risque sur produits de base.

Et deux typologies de risque de crédit sur opérations de marché :

- Risque de contrepartie ;
- Risque de règlement livraison.

Les principaux acteurs du dispositif de pilotage des risques de marché au sein du Groupe BMCE Bank sont :

- Le **Comité Risques Groupe** qui définit la politique de gestion des risques de marché Groupe et valide toute modification inhérente au pilotage des risques sur opérations de marché mise en œuvre au sein des différentes entités du périmètre ;
- Le **Management des Risques Maroc et consolidation** qui centralise la gestion des risques de marché du Groupe BMCE Bank en tant que fonction indépendante des front office du Groupe, ce qui lui confère une objectivité optimale dans le pilotage des risques de marché et l'arbitrage entre les différentes activités sur opérations de marché.

Le dispositif de gestion des risques de marché du Groupe BMCE Bank s'articule autour de trois axes principaux :

- Limites (*Limites de Contrepartie sur Opérations de Marché, Limites de Marché, Limites réglementaires*) ;
- Indicateurs de risques (Valeur en Valeur) globale et par classe d'actif ; Stress Testing par facteur de risque ;
- Sensibilité et durée du portefeuille global ou par activité pour les positions sur taux ; sensibilités de type delta, gamma, véga, théta, rhô pour les positions sur produits dérivés ;
- Exigences en Fonds Propres.

### RISQUE GLOBAL DE LIQUIDITE ET DE TAUX D'INTERET

Afin de préserver les équilibres du bilan dans un contexte de forte croissance des actifs, le dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt mis en place par BMCE Bank a pour objectif de veiller à :

- Assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur économique des Fonds Propres ;
- Assurer un niveau de liquidité suffisant, permettant à la Banque de faire face à ses obligations à tout moment en la mettant à l'abri d'une crise éventuelle ;
- S'assurer que le risque inhérent aux positions de change ne vienne diminuer la marge bénéficiaire de la Banque ;
- Orienter la stratégie de la Banque de telle sorte à pouvoir saisir pleinement les opportunités de croissance offertes par l'environnement macro économique.

#### Risque de Liquidité

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de liquidité a pour but, d'adapter la structure de ses ressources afin de permettre à la Banque de poursuivre de manière harmonieuse l'expansion de son activité.

Le risque de liquidité se traduit pour la Banque à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements, lorsque des besoins inattendus sont subis, et qu'elle ne peut y faire face à partir de ses actifs liquides.

Une telle éventualité peut trouver son origine dans d'autres causes que la liquidité. Par exemple des pertes importantes qui résultent des défaillances des contreparties, ou d'évolutions adverses du marché.

Deux sources majeures peuvent générer un risque de liquidité :

- L'incapacité de l'établissement de lever les fonds nécessaires pour faire face à des situations inattendues à court terme, notamment un retrait massif des dépôts ou un tirage maximal des engagements en hors bilan ;
- Le non adossement des actifs et passifs ou le financement des actifs moyen et long termes par des passifs à court terme.

Un niveau de liquidité acceptable est un niveau qui permet à la Banque à la fois de financer l'évolution de ses actifs, et de faire face à ses engagements dès qu'ils sont exigibles, en mettant ainsi la Banque à l'abri d'une crise éventuelle.

Deux indicateurs permettent d'apprécier le profil de liquidité de la Banque :

- Le coefficient de liquidité (tel que défini par la Banque Centrale) ;
- Le profil des impositions cumulées à horizon 12 mois en mode statique.

La technique des impositions / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de liquidité encouru par la Banque à court, moyen et long termes. Cette technique permet d'estimer les besoins nets de refinancement sur différents horizons et arrêter les modalités adéquates de couverture.

#### Risque de Taux

Le risque de taux d'intérêt est le risque que l'évolution future des taux d'intérêts vienne réduire les marges prévisionnelles de la Banque.

La variation des taux d'intérêt impacte également la valeur actualisée des flux futurs attendus. Le degré d'impact sur la valeur économique des actifs et des passifs dépend de la sensibilité des différentes composantes du bilan à une variation des taux.

L'appréciation du risque de taux peut s'effectuer à travers d'un ensemble de simulations de stress testing, dans le cadre d'un scénario de variation des taux de 200 pbs tel que préconisé par le Comité de Bâle.

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de taux d'intérêt, veille à assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur économique des Fonds Propres.

Les variations des taux d'intérêt peuvent avoir des répercussions néfastes sur la marge d'intérêt de la Banque, et par conséquent causer de sérieuses déviations par rapport au plan initial.

Afin de neutraliser ces risques de déviation, le département ALM oriente régulièrement la stratégie de la Banque en fixant des règles d'adossement des emplois à des ressources de même nature, et en définissant un seuil de tolérance maximum de déviation de la marge d'intérêt par rapport au PNB prévisionnel.

La technique des impositions / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de taux encouru par la Banque à court terme et à moyen long termes. Cette technique permet d'estimer les décalages d'adossements actifs / passifs sur différents horizons afin d'arrêter les modalités adéquates de couverture.

### RISQUE OPERATIONNEL

Le risque opérationnel correspond à la possibilité de subir une perte découlant d'un processus interne défaillant ou d'un système inadéquat, d'une erreur humaine ou d'un événement externe.

Les objectifs stratégiques prioritaires du Groupe BMCE Bank au travers de son dispositif de gestion des risques opérationnels sont de deux types :

- Réduction de l'exposition aux risques opérationnels ;
- Optimisation des exigences en Fonds Propres relatives aux risques opérationnels.

Le système interne de mesure du risque opérationnel est étroitement associé à la gestion quotidienne des risques à travers la collecte des événements de risques, la cartographie des risques opérationnels ainsi que les indicateurs clés de risques (K.R.I.). Une organisation spécifique de gestion des risques opérationnels a été mise en place se basant sur des interlocuteurs risques opérationnels. Il s'agit des Correspondants Risques opérationnels Métiers et Filiales (CRO), coordinateurs risques opérationnels et relais risques opérationnels.

Les données produites font partie intégrante de ses processus de surveillance et de contrôle du profil de risque opérationnel :

- L'existence d'une activité : la responsabilité des données est régulièrement notifiée à la direction de l'entité concernée, à la Direction Générale et au Conseil d'Administration ;
- Le système de gestion est correctement documenté, permettant d'assurer le respect d'un ensemble formalisé de contrôles, de procédures internes et de mesures correctives en cas de non-conformité ;
- Les auditeurs internes et/ou externes sont appelés à examiner périodiquement les processus de gestion et les systèmes de mesure du risque opérationnel. Ces examens portent sur les activités des unités et sur la fonction indépendante de gestion du risque opérationnel.

Les données internes qui ont vocation à devenir une composante majeure du modèle interne de calcul des Fonds Propres respectent les conditions suivantes :

- Exhaustivité : les données internes de pertes prennent en compte toutes les activités et expositions des métiers, unités et services dans toutes les implantations géographiques concernées ;
- Consolidation : les données historiques de pertes sont restituées selon les deux axes correspondant aux typologies des huit lignes métiers et sept catégories de risques édictées par le Comité de Bâle, selon des critères objectifs correctement documentés.

Plusieurs types d'attitudes peuvent être envisagés pour la gestion des risques opérationnels :

- Renforcer les contrôles ;
- Couvrir les risques, en particulier via la mise en place d'assurance ;
- Eviter les risques, via notamment le redéploiement d'activités ;
- Elaborer des plans de continuité d'activité.

Le Groupe BMCE Bank dispose d'un très fort dispositif de contrôle permettant une forte réduction des risques opérationnels. Cependant, en termes de gestion des risques opérationnels et via son dispositif dédié, elle conserve toute latitude pour identifier où et sur quels cas le comportement optimal, en fonction des différents types de risque explicités ou préalable. Par ailleurs, le Groupe dispose de polices d'assurances permettant d'atténuer les risques encourus relatifs aux dommages des locaux, des fraudes, des vols de valeurs et de responsabilité civile...

La gouvernance des risques opérationnels au sein du Groupe BMCE Bank est structurée en trois Comités RO :

- Comité Risques Opérationnels Groupe ;
- Comité Risques Opérationnels Filiales ;
- Comité de Suivi des Risques Opérationnels.

Les missions de ces Comités portent sur la revue périodique de :

- L'évolution de l'exposition aux risques opérationnels et de l'environnement de contrôle de ces risques ;
- L'identification des principales zones de risque, en termes d'activités et de types de risques ;
- La définition des actions préventives et correctives à mettre en place afin de réduire le niveau de risque ;
- Le montant des Fonds Propres à allouer aux risques opérationnels, le coût des actions de prévention à mettre en œuvre ainsi que le coût lié aux assurances à mettre en place.

### Plan de Continuité d'Activité

Porté par un cadre réglementaire, le plan de continuité d'activité répond à une importance croissante accordée à la minimisation des effets des interruptions des activités, du fait des interdépendances qui existent entre elles et les ressources sur lesquelles elles reposent, notamment humaines, informatiques ou encore logistiques. Il s'agit d'un ensemble de mesures et procédures visant à assurer, selon divers scénarios de crise, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations des services essentielles de la Banque puis la reprise planifiée des activités.

### RISQUE PAYS

Par risque pays on entend la possibilité qu'une contrepartie souveraine d'un pays donné ne soit pas en mesure ou refuse, et que les autres contreparties de ce pays ne soient pas en mesure, de remplir leurs obligations à l'égard de l'étranger pour des considérations d'ordre socio-politique, économique ou financier.

La politique de gestion des risques pays décrit en détail le dispositif qui repose sur les axes suivants :

- Identification du risque pays ;
- Calcul de l'exposition par pays et consolidation ;
- Elaboration de la notation interne et fiche pays ;
- Allocation des limites pays ;
- Reporting et alertes ;
- Provisionnement.

Le suivi et la surveillance des expositions du Groupe sur les risques pays sont assurés à travers une remontée mensuelle de Reporting provenant des filiales à destination du Management des Risques Groupe.

Ces reporting restant la situation en fin de mois et permettent un suivi des limites pays fixées.

### STRESS TESTING

Le stress Testing consiste à analyser différents scénarios suite à des chocs extrêmes affectant le portefeuille et à pour objectif :

- De renforcer les outils de mesure de risque afin de prévoir et d'anticiper d'éventuels risques de crédit ;
- Une meilleure allocation des Fonds Propres en prenant en considération l'augmentation continue des encours du crédit du portefeuille.

Le Groupe BMCE Bank intègre le stress testing comme composante fondamentale de sa politique de gestion des risques, à ce titre, des exercices de stress test sont réalisés régulièrement en sus des nouveaux reportings semestriels instaurés par le régulateur au cours de l'exercice 2012.

## ACTIFS, PASSIFS ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT

En milliers de DH

	2013		2012		Total
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	
<b>ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT</b>					
<b>Titres de créances négociables</b>	<b>9 112 323</b>		<b>9 112 323</b>	<b>12 855 398</b>	<b>12 855 398</b>
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	6 508 218		6 508 218	5 751 851	5 751 851
Autres titres de créances négociables	2 604 105		2 604 105	7 103 547	7 103 547
<b>Obligations</b>	<b>459 108</b>		<b>459 108</b>	<b>399 217</b>	<b>399 217</b>
Obligations d'Etat					
Autres obligations	459 108		459 108	399 217	399 217
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>18 649 052</b>		<b>18 649 052</b>	<b>20 970 684</b>	<b>20 970 684</b>
<b>Opérations de pension</b>					
Prêts					
- aux établissements de crédit					
- à la clientèle entreprises					
- à la clientèle particuliers					
<b>Instruments financiers dérivés de transaction</b>	<b>3 465</b>		<b>3 465</b>	<b>19 378</b>	<b>19 378</b>
Instruments dérivés de cours de change	2 888		2 888	18 801	18 801
Instruments dérivés de taux d'intérêt	577		577	577	577
Instruments dérivés sur actions					
Instruments dérivés de crédit					
Autres instruments dérivés					
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT</b>	<b>28 223 948</b>		<b>28 223 948</b>	<b>34 244 677</b>	<b>34 244 677</b>
dont titres prêtés					
hors actions et autres titres à revenu variable					
<b>PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT</b>					
<b>Emprunts de titres et ventes à découvert</b>					
<b>Opérations de pension</b>					
Emprunts		2 430 244		2 430 244	
Etablissements de crédit		2 430 244			
Clientèle Entreprises					
<b>Dettes représentées par un titre</b>					
<b>Instruments financiers dérivés de transactions</b>	<b>7 250</b>		<b>7 250</b>	<b>1 614</b>	<b>1 614</b>
Instruments dérivés de cours de change	7 250		7 250	1 614	1 614
Instruments dérivés de taux d'intérêt					
Instruments dérivés sur actions					
Instruments dérivés de crédit					
Autres instruments dérivés					
<b>TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT</b>	<b>7 250</b>	<b>2 430 244</b>	<b>2 437 494</b>	<b>1 614</b>	<b>1 614</b>



# BMCE BANK

## EXTRAIT DES NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EN NORMES IFRS

www.bmcebank.ma

### ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

En milliers de DH

	2013	2012
Titres de créance négociables		
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale		
Autres titres de créance négociables		
Obligations		
Obligations d'Etat		
Autres Obligations		
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>3 618 023</b>	<b>3 135 119</b>
dont titres cotés	125 195	240 129
dont titres non cotés	3 492 828	2 894 990
<b>TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE AVANT DEPRECIATION</b>	<b>3 618 023</b>	<b>3 135 119</b>
Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente	-298 219	-339 196
Titres à revenu fixe		
Titres à revenu variable	-298 219	-339 196
<b>TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE, NETS DE DEPRECIATIONS</b>	<b>3 319 804</b>	<b>2 795 923</b>

dont titres à revenu fixe, nets de dépréciations

### PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

En milliers de DH

	2013	2012
Comptes à vue	4 630 305	6 731 875
Prêts	13 362 300	13 251 828
Opérations de pension	193 327	1 451 883
<b>TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION</b>	<b>18 185 932</b>	<b>21 435 586</b>
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-40 205	-38 640
<b>TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION</b>	<b>18 145 727</b>	<b>21 396 946</b>

### DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

En milliers de DH

	2013	2012
Comptes à vue	1 723 359	1 829 261
Emprunts	18 429 985	18 433 119
Opérations de pension	14 915 371	13 965 786
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	<b>35 068 715</b>	<b>34 228 166</b>

### PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE

En milliers de DH

	2013	2012
Comptes ordinaires débiteurs	21 263 162	20 455 562
Prêts consentis à la clientèle	107 613 766	100 796 021
Opérations de pension	15 707 669	12 780 120
Opérations de location-financement	11 096 420	10 514 070
<b>TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION</b>	<b>155 681 017</b>	<b>144 545 773</b>
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-6 306 060	-5 736 995
<b>TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION</b>	<b>149 374 957</b>	<b>138 808 778</b>

### VENTILATION DES CREANCES ENVERS LA CLIENTELE PAR AGENT ECONOMIQUE

En milliers de DH

	2013	2012
Banque au Maroc	102 077 889	95 425 580
Services Financiers Spécialisés	13 781 855	13 185 607
Activités à l'international	33 514 940	30 191 767
Gestion d'actifs	273	5 824
Autres Activités		
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	<b>149 374 957</b>	<b>138 808 778</b>
Dettes rattachées		
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>149 374 957</b>	<b>138 808 778</b>

### VENTILATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

En milliers de DH

	2013	2012
Maroc	115 860 017	108 617 011
Afrique	31 708 337	27 586 199
Europe	1 806 603	2 605 568
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	<b>149 374 957</b>	<b>138 808 778</b>
Dettes rattachées		
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>149 374 957</b>	<b>138 808 778</b>

### DETTES ENVERS LA CLIENTELE

En milliers de DH

	2013	2012
Comptes ordinaires créditeurs	64 672 430	63 669 813
Comptes à terme	20 735 319	20 207 095
Comptes d'épargne	18 930 245	17 903 838
Bons de caisse	4 144 400	4 107 980
Opérations de pension	1 166 600	1 499 500
Autres comptes créditeurs	39 141 343	37 262 531
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE</b>	<b>148 790 337</b>	<b>144 650 757</b>

### VENTILATION DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE PAR AGENT ECONOMIQUE

En milliers de DH

	2013	2012
Banque au Maroc	102 358 798	102 081 986
Services Financiers Spécialisés	1 240 940	1 184 434
Activités à l'international	45 184 395	41 384 337
Gestion d'actifs	6 204	
Autres Activités		
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	<b>148 790 337</b>	<b>144 650 757</b>
Dettes rattachées		
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>148 790 337</b>	<b>144 650 757</b>

### VENTILATION DES DETTES SUR LA CLIENTELE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

En milliers de DH

	2013	2012
Maroc	103 605 942	103 266 419
Afrique	43 577 634	40 317 675
Europe	1 606 761	1 066 663
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	<b>148 790 337</b>	<b>144 650 757</b>
Dettes rattachées		
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>148 790 337</b>	<b>144 650 757</b>

### IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

En milliers de DH

	2013			2012		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>9 674 496</b>	<b>4 208 727</b>	<b>5 465 769</b>	<b>8 936 539</b>	<b>3 805 011</b>	<b>5 131 528</b>
Terrains et constructions	1 751 061	521 905	1 229 154	2 031 430	516 758	1 514 672
Equipement, Mobilier, Installations	3 702 800	1 547 661	2 155 139	3 551 517	1 507 440	2 044 078
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	4 220 635	2 139 161	2 081 475	3 353 592	1 780 813	1 572 779
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 536 277</b>	<b>765 755</b>	<b>770 522</b>	<b>1 592 323</b>	<b>840 868</b>	<b>751 455</b>
Logiciels informatiques acquis	935 657	420 712	514 944	1 020 384	520 987	499 397
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisations incorporelles	600 620	345 043	255 577	571 939	319 881	234 485
<b>Immeubles de placements</b>	<b>1 037 034</b>	<b>89 432</b>	<b>947 602</b>	<b>693 382</b>	<b>79 222</b>	<b>614 160</b>

### PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

En milliers de DH

	2013	2012
<b>TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUEES EN DEBUT DE PERIODE</b>	<b>520 590</b>	<b>457 440</b>
Dotations aux provisions	613	128 626
Reprises de provisions	-42 337	-83 187
Utilisation des provisions	-23 726	16 737
Variation des parités monétaires et divers	1 432	974
<b>TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUEES EN FIN DE PERIODE</b>	<b>456 573</b>	<b>520 590</b>

### EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

	2013	2012
Capital (EN MAD)	1 794 633 900	1 794 633 900
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année	179 463 390	179 463 390
Résultat Part du Groupe (EN MAD)	1 230 795 682	921 885 000
Résultat par Action (EN MAD)	6,9	5,1
Résultat dilué par Action (EN MAD)	6,9	5,1

### PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BMCE BANK	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	51,00%	51,00%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	74,50%	74,50%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
LA CONGOLAISE DE BANQUE	Banque	25,00%	25,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL HOLDING	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA	Banque	72,63%	72,63%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,30%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	27,38%	27,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
HANOUTY	Distribution	45,55%	45,55%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'études	38,90%	38,90%	M E E

Les comptes consolidés publiés en date du 24/03/14 dans le journal "Le Matin" n'ont subi aucune modification depuis lors.

Ci-après, le résumé du Rapport d'Audit des Commissaires aux Comptes sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2013.

 47, rue El Mehdi El Bahadiri 20 000 Casablanca Maroc	 Au Siège Social de 140, Avenue Hassan II Casablanca Maroc	 17, Boulevard Abdouf El Bahadour 20 070 Casablanca Maroc
---	--	---

**RÉSUMÉ DU RAPPORT D'AUDIT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2013**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur et ses filiales (Groupe BMCE Bank), comprenant le bilan au 31 décembre 2013, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 19.14.345,8 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 1.880.603.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe BMCE Bank constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2013, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidées.

Casablanca, le 21 avril 2014

**Les Commissaires aux Comptes**

 FIDAROO GRANT THORNTON Membre du Collège des Commissaires aux Comptes Maroc	 ERNST & YOUNG Membre du Collège des Commissaires aux Comptes Maroc
--	---